

## Directeur du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme durable

### Fonctions et responsabilités

Sous l'autorité du directeur général, le titulaire de ce poste a pour principales responsabilités la planification, l'organisation, la coordination et l'évaluation des ressources humaines, techniques, administratives et financières de son service. Il voit à l'aménagement et au développement harmonieux du territoire en respectant les principes du développement durable ainsi qu'au contrôle et à l'application de la réglementation en matière d'urbanisme et autres lois et règlements applicables. Il doit également offrir divers services et programmes répondant aux besoins de la population en fonction des orientations stratégiques en matière d'urbanisme et de l'aménagement du territoire, en concertation avec les objectifs de la direction générale et du conseil municipal.

Entre autres, et de façon non limitative, le titulaire de ce poste doit :

### GESTION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

- Planifier, diriger, organiser et contrôler le travail de l'ensemble du personnel sous sa responsabilité;
- Agir à titre d'expert sur l'interprétation et l'application du plan d'urbanisme et de ses règlements;
- Recevoir, étudier et analyser les demandes d'interprétation et de modification aux règlements d'urbanisme ou aux divers outils réglementaires d'urbanisme;
- Planifier et effectuer les présentations lors de réunions, de séances publiques du conseil municipal ou de consultations publiques en matière d'urbanisme;
- Proposer et élaborer les projets de réglementation d'urbanisme ou leur modification et soumettre toutes recommandations favorisant l'implantation des meilleures pratiques en matière de développement durable et d'aménagement du territoire;
- Définir les normes et standards de qualité en matière d'infrastructures municipales et en recommande l'adoption au directeur général et aux membres du conseil municipal;
- Concevoir et mettre en œuvre des objectifs, des processus organisationnels, des politiques et des programmes reliés à la planification urbaine du territoire, au développement économique, au développement social et en matière d'environnement en conformité avec les orientations de la Ville;
- Assurer la coordination des initiatives municipales en matière d'aménagement du territoire avec les activités de la M.R.C.;
- Établir les prévisions budgétaires annuelles et en assurer l'application et le suivi après adoption;
- Favoriser la promotion des différents programmes d'aide financière favorisant le développement dans le domaine résidentiel, commercial et industriel;
- Assurer la mise en œuvre du Programme rénovation Québec;
- Participer aux dossiers de protection des berges, de la rive et de la plaine inondable, de même que ceux en environnement et en développement durable;
- Participer à divers comités internes et externes, assurer le suivi auprès de la direction des décisions et des recommandations qui découlent de ces comités et agir à titre de secrétaire du comité consultatif d'urbanisme;
- Contribuer au développement de l'organisation en maintenant à jour le développement de ses compétences techniques et de gestion;

- Assurer le suivi des plaintes et requêtes des citoyens concernant la réglementation ou les activités de son service;
- Collaborer avec les citoyens et promoteurs des grands projets de développement et agir à titre de facilitateur pour les guider dans la concrétisation de leurs projets, le tout en conformité avec les objectifs de développement harmonieux du territoire.

*\* La liste des tâches et responsabilités ci-dessus énumérées est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par la personne salariée occupant ce poste.*

## Qualifications requises

Le candidat doit :

- Détenir un diplôme d'études universitaires en urbanisme, géographie ou dans un domaine connexe combiné à une formation en gestion ou en administration;
- Avoir une expérience de plus de cinq (5) années en aménagement du territoire et urbanisme ainsi qu'en gestion et administration publique;
- Être membre en règle de l'Ordre des urbanistes du Québec ou de toute autre association de professionnels dans le domaine;
- Posséder de bonnes connaissances de la Suite Office;
- Connaître les logiciels Accès-Cité Territoire, ArcGIS et AutoCAD serait un atout.

## Compétences requises

Le candidat doit :

- Posséder des qualités de leader, de courage managérial, de mobilisateur ainsi qu'un sens politique aiguisé;
- Démontrer une pensée stratégique, être orienté vers les résultats et la décision;
- Avoir une très grande préoccupation pour l'innovation et le service à la clientèle;
- Travailler en coopération avec une équipe multidisciplinaire;
- Avoir un très grand intérêt pour les nouvelles notions d'aménagement du territoire et de mise en valeur de l'environnement, la mobilité durable, et le développement durable;
- Faire preuve d'une bonne capacité d'analyse, de synthèse et de communication tant orale qu'écrite.

## Conditions de travail

Selon la politique de rémunération et les conditions de travail des cadres.

La date d'entrée en fonction est prévue pour décembre 2018.

Si vous possédez le profil recherché, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae  
**avant 16 h 30, le 12 novembre 2018**

**Ville de Nicolet**  
**Service des ressources humaines**  
**180, rue de Monseigneur-Panet**  
**Nicolet (Québec) J3T 1S6**  
✉ [rh@nicolet.ca](mailto:rh@nicolet.ca)

*Nous remercions les candidats pour leur intérêt à ce poste.  
La Ville de Nicolet respecte l'équité en emploi.  
Le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.*